Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** Dossier suivi par : Claude POLY et Jacqueline DUNCAT 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01.49.55.81.80 - Fax : 01.49.55.83.70 Réf: CP/CM	**NOTE DE SERVICE** **SG/DMC/N2010-0146** **Date: 06 octobre 2010**

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe: 0

Objet : DDI et DDI adjoints : appel de candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDT – DDPP – DDCSPP – DDCS)

Mots-clés : Appel de candidature

Destinataires	
Pour attribution : Administration centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement Etablissements publics Réseau des IGAPS	Pour information : Syndicats

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que NOCIA en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine:

En DDT:
– le poste de directeur adjoint de la DDT de la Haute-Corse (2B) – *Journal Officiel du 2 octobre 2010 (Texte N°86)*
– le poste de directeur de la DDT du Calvados (14) – *Journal Officiel du 2 octobre 2010 (Texte N°83)*
– le poste de directeur adjoint de la DDT du Morbihan (56) – *Journal Officiel du 6 octobre 2010 (Texte N°62)*
– le poste de directeur adjoint de la DDT des Hautes-Pyrénées (65) – *Journal Officiel du 2 octobre 2010 (Texte N°84)*
– le poste de directeur de la DDT de la Vendée (85) – *Journal Officiel du 6 octobre 2010 (Texte N°65)*

En DDCS:
– le poste de directeur adjoint de la DDCS des Côtes d'Armor (22) – *Journal Officiel du 2 octobre 2010 (Texte N°85)*

Modalités de candidature:

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Claude POLY